https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3381

2009-2010

Face aux attaques de l'enseignement du second degré, ripostons ! GREVE le 12 Mars 2010

n - Départements - Côte-d'Or - Actualités SNES 21 | FSU Côte-d'Or -
Publication date: lundi 8 mars 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

ACADEMIE DE DIJON

Les sections académiques et départementales 21, SNES, SNEP, SNUEP, SNFOLC, SNALC, URASEN-CGT, CNT reprennent à leur compte l'appel lancé nationalement à la

GREVE LE VENDREDI 12 MARS

Face aux dégradations insupportables des conditions de travail aggravées par la multiplication des actes de violence dans les établissements dues : aux suppressions massives de postes, à l'augmentation des HSA, au développement de la précarité, à l'abandon des missions de remplacement, à la montée des effectifs, à la multiplication des tâches, à la baisse de l'offre de formation, à l'insuffisance des DGH pour la rentrée prochaine,

nos organisations appellent les personnels à se mobiliser par la grève et la manifestation le 12 mars afin d'obtenir :

– le rétablissement des postes, des heures de cours supprimées à la rentrée 2010

– le retrait des réformes du lycée et de la gouvernance des EPLE (renforcement des pouvoirs du chef d'établissement notamment au travers du conseil pédagogique instaurant un système clientéliste et arbitraire) que les collègues rejettent massivement

– l'abandon des conditions scandaleuses d'accueil et de formation des professeurs stagiaires à la rentrée 2010 qui désorganisent les services, menacent de bloquer le mouvement des mutations, placent les stagiaires dans une situation professionnelle intenable et inadmissible tout en perturbant la scolarité de nombreux élèves.

– la création de postes de surveillants, de CPE, de personnels sociaux (Assistantes sociales, infirmières, médecins) COPSY et administratifs

– le retrait de la réforme des Bac Pro en 3 ans dont nous rejetons les conditions de mise en place

Copyright © SNES Dijon

– le rétablissement du BEP en tant qu'examen

– le maintien des Segpa

– l'abandon de l'accumulation des tâches supplémentaires notamment en Collège (livret de compétence, Option Histoire des Arts, ASSR, B2I, niveau A2 en langues vivantes, accompagnement éducatif) au détriment des cours dispensés par discipline

– L'arrêt de la précarisation des TZR

– Le réemploi des contractuels et vacataires

– L'augmentation des salaires par la revalorisation du point d'indice

L'intersyndicale appelle les personnels à :

– se réunir en Assemblées générales

– s'adresser au ministre pour lui demander de retirer ses réformes

– élaborer la liste des besoins en heures, en dédoublements, en classes, en groupes nécessaires, face à la pénurie inscrites dans les DGH. à la transmettre aux organisations syndicales

– se tourner vers les Inspections académiques et le rectorat pour faire valoir l'ensemble de leurs revendications

participer au rassemblement académique qui se tiendra au rectorat à 15 heures le 12 mars à Dijon

Une demande d'audience intersyndicale a été faite auprès du Recteur.

Arrêt Omont

La grève a lieu le vendredi 12 mars. Les collègues n'ont pas à craindre de retenue sur salaire supérieure à une journée. En effet, l'arrêt Omont selon lequel on pourrait aussi comptabiliser le week-end comme jours de grève ne pourrait s'appliquer que si la grève se poursuivait le lundi suivant.

Copyright © SNES Dijon

Syndicat national des enseignements de second degré

Copyright © SNES Dijon